



## Termes de référence

\*\*\*\_\*\*

Consultance sur la revue du cadre juridique sur l'accès à la  
santé et le refus des soins en Guinée

\*\*\*\_\*\*

Avril 2026



## **Contexte et Justification**

Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de 10 millions de personnes qui défendent les droits humains et luttent contre les atteintes à ces droits dans plus de 150 pays et territoires. Uni-e-s par notre humanité partagée, nous savons que nous avons tout-e-s en nous le pouvoir de créer un changement positif. Nous sommes indépendants de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion. Nous sommes aux côtés des victimes de violations des droits humains, quels que soient leur identité et l'endroit où elles se trouvent.

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ci-après, PIDESC) stipule en son article 12 que les États parties « reconnaissent le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre ». Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR), chargé de contrôler la mise en œuvre du PIDESC, a précisé cette obligation à travers notamment l'Observation générale 14.

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dispose en son article 16 que les États parties « s'engagent à prendre les mesures nécessaires en vue de protéger la santé de leurs populations et de leur assurer l'assistance médicale en cas de maladie. »

Selon les Principes et lignes directrices sur la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, les obligations essentielles minimales du droit à la santé comprennent notamment la garantie du droit d'accès à des établissements, des produits et des services de santé sans discrimination, en particulier pour les groupes vulnérables ou marginalisés.

En République de Guinée, le droit à la santé est garanti par la Constitution en son article 22. Malgré les programmes et réformes engagés, l'effectivité de ce droit se heurte à plusieurs défis dont l'accès aux soins qui reste un problème majeur. De nombreuses personnes continuent de se voir refuser l'accès à des soins indispensables ou subissent des négligences graves, notamment en raison de l'exigence de paiements préalables.

Pour mener un plaidoyer efficace afin de garantir l'effectivité du droit à l'accès aux soins, il est essentiel de clarifier les obligations juridiques de l'État et des professionnel-le-s de santé en matière de respect, de protection et de mise en œuvre du droit à la santé, ainsi que d'identifier les mécanismes de recours et les sanctions prévues en cas de violations.

## **Objectif général :**

L'objectif de cette étude est de procéder à une collecte et analyse des textes juridiques aux niveaux national, régional et international sur l'accès aux soins de santé en République de Guinée et qui servira de base à une campagne nationale.

## **Tâches :**

Amnesty International est à la recherche d'un-e consultant-e/ organisation ayant une expertise en santé publique ou d'autres thèmes connexes liés aux droits économiques et sociaux en République de Guinée dans l'objectif de mettre en lumière les avancées et les



défis qui existent dans ce secteur et contribuer au plaidoyer pour l'amélioration de la mise en œuvre de ce droit. Dans cette optique le (la) consultant (e) exécutera les tâches suivantes :

- Revue et analyse du cadre légal existant au niveau national, régional et international sur l'accès à la santé en République de Guinée, incluant une revue des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) ;
- Revue des programmes et initiatives étatiques existants en rapport au droit à l'accès à la santé ;
- Identification des dispositions légales ou programmes nationaux concernant l'éventuelle gratuité de certains soins ;
- Identification des fondements (juridiques, pratiques ou autres) sur lesquels s'appuient les personnels de santé pour exiger le paiement au préalable des soins d'urgence ;
- Identification des démarches engagées pour une couverture maladie universelle ;
- Examen des sanctions (pénales, civiles, disciplinaires) en cas de non-assistance à personne en danger ou de négligence médicale ou de non-respect des dispositions identifiées ;
- Étude des mécanismes de recours juridictionnels permettant aux citoyens de saisir les tribunaux en cas de violation du droit aux soins ou d'obstruction à la gratuité légale ;
- Analyse de l'environnement physique notamment les panneaux d'information, circuits de paiement, procédures visibles d'accueil afin d'identifier les pratiques formelles et informelles qui conditionnent l'accès aux soins ;
- Analyse des opportunités et défis qui existent dans la réalisation du droit à la santé.

#### **Résultats attendus/ livrables :**

- Une revue et analyse du cadre légal national, régional et international sur le droit à la santé en Guinée est mise à la disposition d'Amnesty International ;
- Une revue des statistiques existantes sur l'accès à la santé en Guinée mise à la disposition d'Amnesty International ;
- Une revue des programmes et initiatives de l'Etat sur le droit à l'accès à la santé en Guinée est mise à la disposition d'Amnesty International, avec un accent particulier sur la gratuité éventuelle de certains soins, les avancées en matière de couverture santé universelle, l'accès aux soins d'urgence et l'accès aux soins pour les catégories de personnes les plus défavorisées en la matière ;
- Une note de synthèse (10-15 pages) résumant les points clés, les lacunes identifiées dans les textes et programmes nationaux et dans leur mise en œuvre et les leviers ; d'action (voies de recours juridictionnels etc...) s'agissant du droit d'accès à la santé, en particulier sur l'accès aux soins 'urgence et sur les discriminations dans l'accès



aux soins pour certaines catégories de personnes (femmes, populations les plus pauvres etc.) ;

- Des recommandations sont formulées à l'endroit des autorités et des acteurs de la santé pour une meilleure prise en charge des usagers, en particulier pour les soins d'urgence et pour les personnes les plus défavorisées en termes d'accès aux soins.

#### **Profil du/de la consultant. e :**

- Être diplômé en droit ou en sciences sociales
- Avoir une expertise en santé publique ou d'autres thèmes connexes liés aux droits économiques et sociaux en république de Guinée
- Avoir des compétences en termes de rédaction de rapports et notes de synthèse.

#### **Dossier de candidature :**

Les candidat·e·s devront soumettre :

1. Une offre technique, présentant la compréhension des termes de référence, la méthodologie proposée, le chronogramme, ainsi que l'expérience pertinente du/de la consultant·e.
2. Une offre financière détaillée, exprimée en et indiquant clairement les honoraires, les coûts opérationnels éventuels et tout autre frais lié à la réalisation de la mission.

Les deux offres doivent être soumises dans des fichiers séparés avant le 24 avril 2026 à l'adresse suivante : [isadmindakar@amnesty.org](mailto:isadmindakar@amnesty.org).